

Qui ? Quand ? Quoi ?

Le bulletin périodique de la Commune de Limersheim.

Numéro 033 – Avril 2022

Edito du Maire

Chers Amis,

Une guerre en Europe, aujourd'hui au 21ème siècle, à 1 800 km de notre commune, est quelque chose de terrifiant et de dramatique.

J'ai une énorme pensée pour les populations victimes de ce conflit et je prie pour un retour à la paix dans les meilleurs délais.

L'exode de plus de 3 millions de personnes fuyant la guerre provoque des besoins humanitaires énormes. Un grand merci aux enfants de l'école, leurs parents et les habitants qui ont participé à l'élan de solidarité organisé courant du mois de mars. 18 cartons ont été déposés à la Communauté des Communes du Canton d'Erstein avant de rejoindre le centre logistique de la Protection Civile à Strasbourg.

Cette crise nous ferait presque oublier que dans un mois, nous élirons notre prochain Président de la République. Chaque voix comptera et je vous attends nombreux aux 2 tours du scrutin.

Pour terminer sur une note plus joyeuse, samedi 2 avril 2022, Limersheim se mettra aux couleurs de Pâques par la mise en place des décorations réalisées par les enfants du village.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Votre Maire, Stéphane SCHAAL

Élections présidentielles et législatives

Les dimanches 10 et 24 avril 2022 se dérouleront les élections présidentielles, et les dimanches 12 et 19 juin se dérouleront les élections législatives.

L'inscription sur la liste électorale de Limersheim est possible pour les élections législatives uniquement jusqu'au mercredi 4 mai 2022 (sur internet) et vendredi 6 mai 2022 pour les formulaires papier.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, le vote par procuration est la solution.

Vous pouvez vous rendre sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675> afin de réaliser cette démarche.

**Élections
présidentielle
& législatives**
 **2022**



Déclarations préalables

Demandeur

Objet

Décision

A = Autorisé, R = Refusé

KIEFFER Jean-Paul

Ravalement de façades
76, rue Circulaire

A : 13/01/2022

KIMMENAUER Frédéric

Installation de panneaux photovoltaïques
8 A, rue Circulaire

A : 03/02/2022

FOESSEL Annelise

Création d'une serre
Erstenstrang

R : 11/02/2022

FOESSEL Joseph

Rénovation de la maison, création
d'un carport et d'une terrasse
56, rue Circulaire

A : 17/02/2022

Grands Anniversaires du 1^{er} trimestre 2022

Francine MEYER a fêté ses 85 ans
Le 5 janvier 2022

Martina BEYHURST a fêté ses 91 ans
Le 25 janvier 2022

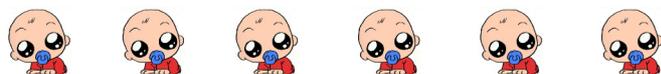
Alfred WALTER a fêté ses 80 ans
Le 26 janvier 2022

Jacqueline HURSTEL a fêté ses 85 ans
Le 1^{er} février 2022

Louise MUTSCHLER a fêté ses 92 ans
Le 9 février 2022

Léon FOESSEL a fêté ses 91 ans
Le 19 février 2022

Mathilde VOLLMER a fêté ses 85 ans
Le 2 mars 2022



Naissance

Le 15 février : Emma **JAEG**, fille de Ludovic **JAEG** et Alexia **OSTER**

Le 10 mars : Maé **PERRIN**, fils de Fanny et Tanguy **PERRIN**

10 000 œufs pour les Enfants de Tchernobyl

En ce moment on parle beaucoup de l'Ukraine, en raison de la guerre.

Mais l'Ukraine est aussi connue pour son artisanat et notamment le pysanka (ukrainien : писанка, pluriel : pysanky) mais savez-vous réellement de quoi il s'agit ?

Rouges, jaunes, verts, bleus, blancs... les pysanky, œufs peints ukrainiens, sont ornés de motifs délicats, géométriques ou figuratifs. Chaque œuf peint à la main est unique.



La mobilisation s'organise en Alsace pour venir en aide aux Ukrainiens, que ce soit via des dons financiers ou matériels.

L'Office de Tourisme du Grand Ried aussi est particulièrement touché par les événements récents qui se déroulent en Ukraine et souhaite apporter son soutien aux ukrainiens.

Il a fait appel à l'association Les Enfants de Tchernobyl, qui accueille chaque été des enfants ukrainiens pour les sortir de la zone contaminée par la catastrophe nucléaire de 1986. Cette association est génératrice de l'opération « 10 000 œufs pour les Enfants de Tchernobyl », qui a lieu chaque année depuis presque 30 ans.

L'opération aura lieu du samedi 19 mars au lundi 18 avril 2022,

Vous aussi, faites un geste et participez, soutenez l'association en achetant un œuf (4€ unité).

Vous pourrez trouver votre bonheur dans les 4 bureaux de L'office de Tourisme du Grand Ried : Benfeld, Erstein, Rhinau et Marckolsheim.



Purges du réseau d'eau potable



Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

La prochaine campagne de purges du réseau d'eau potable s'effectuera

du 11 au 13 avril prochain.

Pendant cette période, une baisse de pression pourra être observée.

Cette durée peut varier en fonction de la qualité de l'eau rencontrée.

Décorations de Pâques



3 ateliers seront organisés à l'école et sur le temps scolaire afin que les enfants confectionnent des décorations de Pâques pour le village.

Au programme, les rennes réalisés pour Noël par Jérôme, l'ouvrier communal, seront enrubannés avec des tissus aux couleurs vives.

Un arbre de Pâques en noisetier sera installé sur la place du Souvenir et décoré de bandes en tricot et en crochet de toutes les couleurs.

Des sujets en bois peint égayeront également les jardinières de notre village. La mise en peinture se fera un samedi à l'atelier Charron.



L'ambroisie une plante allergisante et invasive.



L'Ambroisie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L. est une plante exotique envahissante, arrivée d'Amérique du Nord par introductions accidentelles successives, depuis la deuxième moitié du XIXe siècle. On la retrouve maintenant sur l'ensemble du territoire français à des degrés divers.

Son pollen, très allergisant, cause **un problème majeur de santé publique**. Les symptômes allergiques, comparables à ceux associés au « rhume des foins » (rhinite, conjonctivite, urticaire, eczéma...) peuvent entraîner l'apparition de l'asthme ou son aggravation.

Son fort potentiel d'envahissement lui permet de se développer rapidement sur une grande variété de milieux (sols agricoles, bords de voies de communication, zones de chantier, terrains privés, etc.). En cultures, elle peut être la cause **des pertes de rendement** partielles voir totales lorsqu'elle envahit une parcelle.

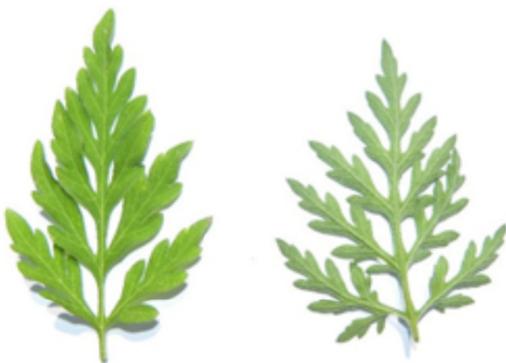
Chaque pied d'ambroisie est capable de produire chaque année, sur la période été-automne, à la fois des milliers de grains de pollen pouvant affecter les personnes allergiques et plusieurs centaines à milliers de semences qui représentent autant de nouveaux pieds d'ambroisie pouvant se développer les années suivantes.

Ainsi, pour éviter un envahissement par les ambrosies tel que le connaissent certains territoires où la lutte devient très coûteuse, il est fortement recommandé de **mettre en œuvre, le plus précocement possible, des mesures de prévention et de lutte contre ces espèces**.

Par ailleurs, aux coûts de prévention et de lutte qui s'accroissent au fur et à mesure que les plantes se propagent, s'ajoutent des dépenses de santé. En effet, en région Auvergne-Rhône-Alpes, région française la plus concernée, l'ARS a estimé qu'en 2017 plus de 660 000 personnes de la région (soit environ 10% de la population régionale) ont été allergiques au pollen d'ambroisie, ce qui a représenté un coût total en termes de santé de l'ordre de 40 millions d'Euros pour la seule année 2017.

Apprenez à reconnaître l'ambroisie et surveillez vos terrains. Il faut par exemple faire attention aux environs des mangeoires pour oiseaux car les sachets de graines commercialisées pour leur alimentation contiennent parfois des graines d'ambroisie.

Feuilles **d'ambroisie** (*Ambrosia artemisiifolia*)
(à ne pas confondre avec **l'armoise commune** (*Artémisiavulgaris*))



Contact : 07 68 999 350 ou 01 53 83 71 75
Pour s'informer : www.ambrosie.info
Pour suivre l'actu : www.ambrosie-blog.org

Ou contactez votre Mairie

FREDON France – 29-33 Avenue des
Champs Elysées 75008 PARIS

Reconnaître

L'AMBROISIE

Une plante **DANGEREUSE** pour la santé



Fleurs mâles
sur de longs épis



Tige
velue et rougeâtre



Feuille
profondément
découpée



de 15 cm à 1 m de hauteur

*elle s'étale
en forme
de buisson*

L'AMBROISIE



Une plante
DANGEREUSE
pour la santé

■ Signes particuliers



- feuille du même vert sur les deux faces
- pas d'odeur quand on la froisse dans les mains

■ Son aspect aux différents stades



Plantule



Stade végétatif



En fleur

■ Risques de confusion

Armoise commune

- face inférieure de la feuille, couleur gris argenté
- odeur marquée quand on la froisse



Armoise annuelle

- feuille finement découpée
- odeur forte quand on la froisse



©Fried - ANSES

**Vous l'avez
reconnue :
détruisez-là !**

plus d'infos sur
www.ambrosie.info

Journée verte...encore plus verte !



Notre traditionnelle journée verte se déroulera le **samedi 2 avril à partir de 9h30.**

Si vous n'êtes jamais venu, prenez vous au jeu !

Venez aider à ramasser les débris et rendre l'accès à notre village plus nature !

Il est vrai que ceux qui ramassent ne sont pas ceux qui jettent !

Mais, peut-être permettront-ils à ce que la conscience des autres s'ouvre et leur donne aussi envie de participer à rendre leur environnement plus beau !

Arrêtons de croire que nous sommes impuissants ! Notre petite contribution peut faire la différence et aussi la fierté et reconnaissance de nos enfants !

Le matin sera consacré au ramassage des déchets et à la mise en place des décorations de Pâques, **rendez-vous à 9h30 à l'atelier du Charron.**

Un petit moment de convivialité clôturera cette matinée.

Les Biodéchets !



Un nouveau service est en cours de déploiement sur le territoire du Pays d'Erstein : la collecte séparée des biodéchets ! (déchets alimentaires)

Pour cela, des conteneurs spécifiques sont installés dans les 10 communes concernées et des "kits biodéchets" sont distribués par l'entreprise ACP Services.

• APR •

02

Afin de préparer l'arrivée de la collecte des biodéchets dans les communes du Pays d'Erstein, les kits seront distribués aux habitants de Limersheim le :

**Samedi 2 avril, de 14h à 18h
en salle des cérémonies**

D'ailleurs, de quoi est composé le kit biodéchets?
D'un bioseau, d'un lot de sacs kraft et d'un guide de tri.



Prochains Conseils Municipaux

- Lundi 11 avril
- Lundi 2 mai
- Lundi 13 juin
- Lundi 4 juillet



Réseaux sociaux

Il vous est rappelé que la Commune possède une page Facebook, suivez-nous sur « Commune de Limersheim »

[facebook](#)

Consultation citoyenne

Dans le Qui ? Quand ? Quoi ? Numéro 31 du mois d'avril 2021, nous vous avons donné la parole sur le « bien vivre à Limersheim » par le biais d'une consultation citoyenne.

Vous nous avez communiqué de nombreuses idées, suggestions, pistes... et nous vous en remercions.

Suite aux synthèses présentées lors des derniers Conseils Municipaux en 2021, les points les plus souvent relevés sont :

- la création d'un espace vert, aire de jeux ou parc pour enfants,
- lieux de convivialité (bar, café...),
- réhabilitation du Foyer Club et / ou création d'un espace socio-culturel,
- la fête des Voisins,
- des activités intergénérationnelles,
- mode de garde pour les élèves de maternelle,
- sensibilisation et actions liées à l'écologie,
- réglementation du stationnement,
- limitation de la vitesse dans le village à 30 km/h,

Les orientations autour des questions de sécurité routière sont actuellement débattues et approfondies lors des réunions de la commission Urbanisme, Patrimoine foncier et Sécurité en partenariat avec la Gendarmerie d'Erstein avant d'être présentées au Conseil Municipal qui prendra alors les délibérations nécessaires.

La crise sanitaire, malheureusement, bride les activités collectives et entrave les initiatives prises par les associations.

De plus, de nombreux projets proposés sont des compétences appartenant au monde associatif. La Commune pourrait, bien sûr, être un partenaire des projets, laissant aux associations le soin de l'organisation et du déroulement.



Se garer sur le trottoir, Que dit le Code de la Route ?

L'article R417-11 du Code de la Route stipule qu'un stationnement sur le trottoir d'un véhicule motorisé est considéré comme gênant la circulation publique. C'est verbalisable. L'amende s'élève à 135 euros pour une voiture et à 35 euros pour les deux-roues et trois-roues.

De plus, votre véhicule peut également être mis en fourrière en cas d'entrave à la circulation ou de stationnement gênant. Il n'existe aucune dérogation pour le stationnement d'un véhicule à cheval sur le trottoir et sur la route. C'est considéré comme gênant la circulation, même si selon vous, vous n'empêchez pas le passage des piétons.

En clair, stationner sur les trottoirs reste interdit sauf s'il existe des emplacements.

HEURE D'ÉTÉ

Changement d'heure

Le passage à l'heure d'été se déroulera dans la nuit
du samedi 26 au dimanche 27 mars 2022

+1 heure

A 2 heures du matin,
il sera alors 3 heures



Une nouvelle entreprise à Limersheim

La nature comme passion

Fort d'une forte expertise dans la création et la gestion de tous les espaces paysagers, H&Z Paysage sublime vos espaces verts et vos aménagements extérieurs.

Au service des particuliers, des collectivités et des professionnels H&Z Paysage est présent dans tout le Bas-Rhin.

Une équipe à l'écoute de vos besoins

Baptiste Zimmermann et Aurélien Hugel mettent à votre service leur passion et leur expertise dans la gestion des espaces verts. C'est cette passion qui leur permet d'être totalement à l'écoute de vos envies et de vos besoins, avec l'objectif de donner à vos espaces verts la splendeur qu'ils méritent.

H&Z PAYSAGE
CREATION, ENTRETIEN & ELAGAGE

- PAVAGE, DALLAGE
- TERRASSEMENT
- CLÔTURE
- TERRASSE EN BOIS
- ENGAZONNEMENT
- ENTRETIEN DE JARDIN
- ELAGAGE, ABATTAGE

06 22 94 38 00 06 42 79 69 59
CONTACT@HZPAYSAGE.FR
27, RUE CIRCULAIRE - 67150 LIMERSHEIM

Déchetterie d'Erstein

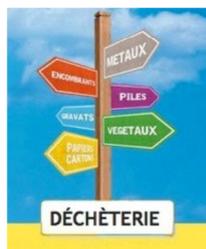
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 13h à 16h55 (heure d'hiver)
ou de 13h à 17h55 (heure d'été)

Samedi
de 09h00 à 11h55 et
de 14h00 à 16h55

Dimanche
de 09h00 à 11h55

Accès :
Un système de contrôle automatisé des accès est mis en service sur le site de la déchetterie d'Erstein.

N'oubliez pas votre badge.



Déchetterie d'Hindisheim

Pour vos **déchets verts, bois et gravats** uniquement, la déchetterie décentralisée d'Hindisheim est ouverte :
Samedi de 9h00 à 12h00
Lundi de 16h00 à 18h00 (en été)

Horaires du bus du Collège / Lycée

L'heure de la rentrée a sonné, aussi je tenais à vous rappeler que les horaires du bus scolaire sont les suivants :

Entrée du village 07h34
Laiterie 07h36
Gare 07h38
(au niveau du restaurant la Loco)



Journée défense et citoyenneté (J.D.C.) :



Tout jeune doit se faire recenser à la Mairie, entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant, en vue d'effectuer une Journée obligatoire Défense et Citoyenneté.

Don du Sang

La prochaine collecte de sang aura lieu

Le vendredi 29 avril 2022
de 17 h 30 à 20 h 00 au Foyer Club
Saint Denis

Comme à l'habitude
une collation sera
offerte à la fin du don.



Mairie de Limersheim

Accueil du public :

Lundi de 09h00 à 12h00
Mardi de 09h00 à 12h00
Mercredi de 09h00 à 12h00
Jeudi de 09h00 à 12h00 et
de 16h00 à 19h00
Vendredi de 09h00 à 12h00

Permanence du maire et des adjoints :

Les jeudis de 17h00 à 19h00, avec
possibilité de rendez-vous.

**Lors de vos visites, pensez à vous munir
d'un masque.**



Qui ? Quand ? Quoi ? Numéro 33
Avril 2022 édité par la Mairie de Limersheim



Le Maire,

Stéphane SCHAAL